

Sauvegarde de la forêt des pins en Haïti: SAUVER LES ARBRES – AMELIORER LES VIES



Un membre du Comité local de reboisement, transmet les techniques de réhabilitation des clairières à des jeunes écoliers de la zone. Avec l'aide des populations, plus de 600 hectares de clairières ont été réhabilités grâce à la plantation de 840'000 plants de pins.

« Enfin un projet qui s'occupe à la fois des arbres et de la population ! » Ces mots d'un habitant de la Forêt des Pins résument à eux seuls le programme de préservation et de valorisation de la biodiversité (PVB) mis en place depuis 13 ans par la coopération suisse et Helvetas Swiss Intercooperation au sud-est d'Haïti. Un projet destiné à sauver l'une des dernières forêts haïtiennes, dont le déboisement intensifie les inondations et les éboulements meurtriers. Un projet, surtout, qui ne se contente pas d'interdire l'exploitation du bois – jusqu'alors indispensable à la survie des populations – mais qui implique les riverains à toutes les étapes du processus et leur propose des alternatives pour lutter contre la précarité. Car, qui mieux que ses habitants pourrait assurer la sauvegarde de cet espace déclaré réserve protégée en 1937 déjà ?

Située entre 1500 et 2674 mètres d'altitude, dans le Massif de la Selle, la Forêt des Pins est l'une des dernières forêts natives du pays. Véritable château d'eau naturel, elle est la source de nombreux points d'eau potable et de rivières qui alimentent en aval quelques unes des

plus grandes villes du pays. Cette forêt de conifères offre un écosystème indispensable à la préservation des sols et à la régulation de l'eau. Avec 5'000 espèces de plantes, elle est la deuxième région la plus riche en biodiversité du pays. C'est une forêt splendide, en apparence...

DES PRATIQUES DESTRUCTRICES

Car à y regarder de plus près, la forêt s'éclaircit peu à peu, parsemée de clairières artificielles dues à une exploitation destructrice : celle des grands concessionnaires jusque dans les années 80, celle de la population locale ensuite. Soit environ 50'000 familles qui, pour faire face à la précarité, exploite de façon intensive la forêt. Au point qu'en 2004, la presse haïtienne dénonçait la coupe de 200 arbres par jour. Du bois destiné à produire des planches, du charbon de bois et à alimenter les feux pour la fabrication du lait de chaux. Sans parler de la pratique la plus nuisible : la production du « bois-gras ». Ce bois couvert de résine



Philippe Jean, ancien producteur de «bwa gra» (bois gras), s'est reconverti en producteur de légumes (poireaux).

qui sert d'allume-feu s'obtient en brûlant l'extrémité inférieure des troncs. La chaleur fait descendre la sève, il ne reste plus ensuite qu'à prélever au bas de l'arbre les morceaux de bois résineux. Le procédé fragilise les pins qui finissent par tomber, lorsque ce ne sont pas les paysans qui mettent le feu à la forêt afin de gagner du terrain pour y cultiver des champs. De 32'000 hectares de pins au début du 20^e siècle, il n'en reste que 10'000 aujourd'hui. A ce rythme, c'est toute la forêt qui aura disparu dans 20 ans !

Ce déboisement a des conséquences dramatiques. Au lieu d'alimenter le château d'eau en pénétrant dans les sols, l'eau de pluie dévale les pentes, provoquant en contre-bas des inondations et des éboulements meurtriers. En mai 2004, des pluies torrentielles avaient balayé la ville de Fonds-Verrettes et inondé celle de Mapou, faisant plus de 1'200 morts et 1'300 disparus. Les pluies de 2010 ont aussi fait des milliers de victimes. Environ 2 millions d'Haïtiens vivent en aval de la forêt, dont une partie des habitants de Port-au-Prince, la capitale. L'enjeu est de taille.

RESPONSABILISER PLUTÔT QUE RÉPRIMER

Pendant 30 ans, afin de protéger cet espace, l'Etat a opté pour des mesures répressives. Mais ni les gardes armés, ni les arrestations n'ont permis de venir à bout des déprédations. Quant aux rares tentatives de reboisement, elles se sont soldées par des échecs. Les responsables ne prenaient pas en considération les intérêts des habitants, le conflit entre l'Etat et la population s'envenimait.

Tel était le contexte lorsque, en 2003, la Suisse s'est intéressée à la partie Ouest de la Forêt des Pins, une zone de 14'000 hectares, à moitié déboisée, appelée Unité 2. Le défi était alors de trouver une approche permettant de la préserver tout en répondant aux besoins socio-économiques des riverains. Dans le souci de concilier ces intérêts, la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) et l'organisation Helvetas Swiss Intercooperation, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et des partenaires locaux, ont développé le projet de préservation et de valorisation de la biodiversité (PVB). Un projet qui consiste à responsabiliser les acteurs locaux et à accompagner les autorités dans la mise en place d'une gestion participative et durable de la forêt.

DENSIFIER ET DIVERSIFIER

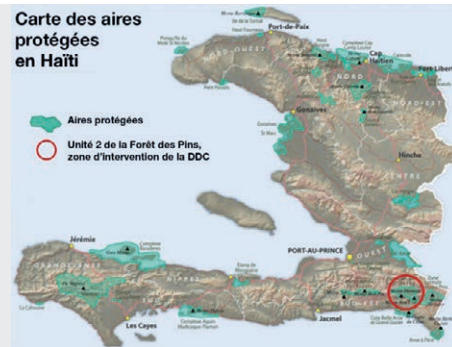
Pour ce faire, la première étape a consisté à définir des zones de gestion dans la partie centrale de la forêt. Cette pratique, dite du zonage, a permis de proposer aux habitants, à la place de l'exploitation du bois, des activités adaptées aux spécificités de chaque zone et respectueuses de leur écosystème.

Ainsi, les familles qui vivent dans des zones forestières ont reçu un soutien en formation et en matériel pour développer le maraîchage (carottes, poireaux...) et la culture des plantes médicinales (thym, camomille...), bien moins exigeants en surface que les champs. Les 800 familles qui s'adonnent à ces activités réalisent 2 à 3 récoltes par an pour un revenu annuel allant de 5'500 à 38'000 HTG (env. 85 et 600 CHF). Densifier et diversifier, telle est la stratégie dans les zones dédiées à la forêt. Dès lors, en plus du maraîchage, une soixantaine de familles possèdent aujourd'hui un petit poulailler, tandis que d'autres se spécialisent dans la cueillette ou la transformation des produits forestiers non ligneux (confitures de fruits sauvages, apiculture). De quoi apporter quelques revenus complémentaires (entre 1000 et 3'600 HTG par an / env. CHF 15/50). Idem pour les activités de reboisement et la collecte de semence de pins destinées à alimenter les pépinières créées dans le cadre du programme.

En revanche, dans les zones où les terres sont favorables à l'élevage et à l'agriculture, le programme tend à intensifier ces pratiques en les orientant vers des filières économiques porteuses tout en améliorant les techniques des paysans. En matière d'élevage, la disponibilité en fourrage et l'accès aux soins vétérinaires s'améliorent. Aujourd'hui, ces soutiens et formations ont largement dépassé les 10'000 habitants installés au cœur de la forêt pour toucher les 50'000 familles qui vivent à ses portes ; 1600 d'entre elles ont pu développer leur savoir-faire en matière d'élevage et d'agriculture. Une majorité de femmes participent à ces activités et jouent désormais un rôle économique important dans leurs familles. Enfin, certaines zones au sol peu productif sont réservées aux constructions d'infrastructures favorisant l'approvisionnement (marchés, eau potable, etc.)

LA FORÊT HAÏTIENNE EN VOIE DE DISPARITION

En Haïti il reste moins de 4% des forêts d'origine – contre 18% en 1952 et 60% en 1923. A ce rythme, c'est toute la forêt haïtienne qui disparaîtra bientôt, augmentant encore le risque de catastrophes naturelles dans un pays qui présente déjà l'un des indices de prédisposition les plus élevés au monde. Dans ce contexte, le programme de la DDC entend contribuer au développement de politiques publiques environnementales et de mécanismes de gestion durable applicables à toutes les Aires Protégées du pays.



Autrefois employé dans une scierie, Daméus Délicieux est aujourd'hui responsable d'une pépinière et participe aux activités d'éducation environnementale destinées aux jeunes de la région.

DES POPULATIONS IMPLIQUÉES

Le succès de la démarche reposant sur son appropriation par les autorités locales et la population, celles-ci ont été impliquées dans toutes les étapes du processus et leurs intérêts ont été pris en compte. Des ateliers sont organisés deux fois par an pour présenter, définir et valider les actions du programme. De jeunes exploitants locaux ont été formés pour collecter des informations sur les ressources naturelles et participer au découpage des zones. Des comités de gestion ont vu le jour, composés d'élus et d'habitants.

Cette démarche participative a contribué à renforcer l'ancrage du projet au niveau local. Aujourd'hui, la majorité des familles savent dans quelles zones elles habitent et développent des activités économiques en conséquence. Bien que la plupart d'entre elles n'exploitent plus la forêt, leurs revenus ont augmenté.

UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE RESPECTÉ

Il va de soi qu'un tel projet ne pourrait être durable sans un système de surveillance accepté par la population. Ainsi, l'un des chantiers principaux a été la mise en place d'une structure de Surveillance Environnementale constituée de 33 riverains, dont 4 femmes. Bien qu'intégrés au Corps de surveillance du Ministère de l'Environnement, ces agents ne sont pas armés. Ils ont pour mission de surveiller les clairières en cours de restauration, de prévenir les incendies de forêt, de verbaliser les contrevenants et de sensibiliser la population à l'importance des aires protégées. En dépit du fait qu'ils luttent contre les pratiques nuisibles à la forêt, leur présence est appréciée et leur autorité respectée par les habitants.

Certes, tout n'est pas parfait. L'effectif de 33 agents se révèle insuffisant pour couvrir avec efficacité toute la zone ; l'appui de l'État au système de surveillance peine à s'institutionnaliser. Mais les résultats sont encourageants : les traces de bois-gras et la coupe illégale des pins ont diminué, de même que la fréquence et l'intensité des incendies. En outre, ce modèle de surveillance, d'abord refusé par le Ministère de l'environnement, est aujourd'hui reconnu au niveau national.

UN ÉCOSYSTÈME EN RÉMISSION

Les mesures mises en place par le programme PVB ont permis de ralentir la pression exercée sur la forêt par ses habitants. Dans ces espaces, propriété de l'État, il faut lutter contre l'érosion causée par les mauvaises pratiques culturales des petits producteurs agricoles. Pour ce faire, les micro-bassins ont été restaurés et des structures en pierres ont été aménagées sur les versants pour

UN AVENIR INCERTAIN

Ces initiatives suffiront-elles à sauver la Forêt des Pins ? De nouvelles mesures de gestion s'imposent pour appliquer la pratique du zonage aux 14'000 hectares de la partie centrale de la forêt. De leur côté, les populations auraient besoin de plus de marchés pour écouler leurs produits maraîchers et leurs sources de revenus restent insuffisantes. Des partenariats sont nécessaires avec les acteurs institutionnels pour soutenir les éleveurs et l'unité artisanale de transformation des fruits. Bien des choses restent à mettre en place pour assurer la pérennité du programme, notamment son appropriation par l'État, en particulier par l'Agence Nationale des Aires Protégées. Car sans une forte volonté politique, cette dynamique pourrait devenir aussi fragile qu'un pin soumis à la pratique du bois gras.



« LES DÉFIS : LE FINANCEMENT ET LA PAUVRETÉ DES HABITANTS »

Interview de **Claude Phanord**, initiateur et responsable du programme PVB pour la Direction du Développement et de la Coopération (DDC)

Quel est l'aspect innovateur du programme ?

Jusqu'à-là, les projets environnementaux ne prenaient pas en compte la dimension économique du problème. Ils entraient en conflit avec la population et se soldaient par des échecs. Il nous a donc semblé indispensable d'y intégrer une perspective socio-économique de lutte contre la pauvreté. Nous avons développé un projet dont la finalité même est de proposer une approche nouvelle qui serve de modèle pour les autres aires protégées du pays.

Cette phase prendra fin en 2017, quels sont les résultats à ce jour ?

La population et les autorités locales sont investies dans le projet. Les alternatives proposées ont permis aux habitants de la forêt de changer de sources de revenus et de les diversifier, ce qui leur offre davantage de sécurité. La participation des autorités locales renforce leur légitimité auprès des populations. Elles font désormais confiance à notre approche et sont au centre de la mise en place du programme et de structures de gestion pérenne.

La DDC va-t-elle continuer à soutenir les habitants de la forêt ?

Jusqu'à-là, c'est Helvetas, notre mandataire, qui était chargé de mettre en œuvre le programme. Afin de garantir sa durabilité, l'objectif, dès 2017, est de transférer cette responsabilité à l'Agence Nationale des Aires Protégées rattachée au Ministère de l'Environnement. C'est pourquoi, depuis 2014, nous travaillons à renforcer les capacités techniques et financières de cette agence.

Quels sont les défis du programme ?

La suite de son financement ! Car pour l'instant, la DDC finance 90% de cette dynamique. Nous dialoguons toutefois avec les autorités nationales pour que l'Etat investisse davantage dans l'environnement. L'autre défi concerne croissance



Depuis 2011, une trentaine d'agents issus de la population locale surveillent la forêt. « Depuis deux ans, les feux de forêt ont diminué et nous observons moins de traces fraîches d'exploitation du bois gras », affirme Mérihan Bonheur.

démographique et la pauvreté. Malgré les alternatives proposées, il est difficile de satisfaire tous les besoins des familles. Il faudrait développer d'autres actions, en termes d'éducation, de santé, etc., non seulement dans la forêt, mais aussi dans les zones environnantes.



Au cœur de la Forêt des Pins, un atelier de planification des actions du projet avec des autorités locales, des leaders communautaires et des habitants. Les femmes y sont largement représentées et ont désormais un rôle socio-économique important.

IMPRESSUM

Publication

Direction du développement et de la coopération (DDC)
Division Amérique latine et Caraïbes
Freiburgstrasse 130, CH-3003 Berne
cosude.amlat@deza.admin.ch

Pour en savoir plus

www.eda.admin.ch/deza/fr/home/laender/haiti.html

Photos

DDC, Helvetas

Berne, juin 2016

Cette publication est également disponible en allemand et espagnol